REALISATIONS SYNTAXIQUES ET DISCURSIVES DE L'ETHOS DANS LE DISCOURS POLITIQUE

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle[1]

RESUME

Dans une interlocution, le sens a pour socle les représentations que les interlocuteurs construisent l'un sur l'autre. Il se fonde également sur la fusion entre le dit de l'énonciateur et l'interprétation du co-énonciateur. Le discours politique, tendu vers l'autre puisqu'il recherche l'adhésion, se définit dans ce processus d'influence sociale dont celui qui parle a la maîtrise. C'est en effet, un espace discursif de dissimulation, de simulation mais aussi de dévoilement et de mise en relief. Dans son entreprise de persuasion, l'homme politique convoque divers procédés expressifs qui participent de la présentation d'un soi idéal : l'ethos. Ces procédés langagiers varient d'un orateur à un autre, même s'ils convergent vers un double but : partager un idéal de société et se valoriser. Le corpus, un ensemble de discours prononcés par Laurent Gbagbo aidera à la mise en évidence des modalités verbales qui participent de la construction de l'ethos dans le dit de l'orateur.

Mots clés : Ethos-Discours politique-Stratégies discursives-Auditoire-Locuteur

Abstract

In interlocution, the meaning has as base what stakeholders think one of the other and the coalescing of what the enunciator says and the co-enunciator interpretation of the speech. Political discourse stretched out towards the other, since seeking membership, is defined in this process of social influence that the one who speaks has control. It is indeed, a discursive space of concealment, of simulation, but also of unveiling and highlighting. In his action of persuasion, the politician convenes various expressive processes involved in the presentation of oneself as ideal: the ethos. The study postulates that these language processes vary from one speaker to another even if they converge towards a twofold purpose: to share an ideal of society and to develop. Corpus, a collection of speeches given by Laurent Gbagbo, will highlight strategies proper to this speaker.

Key words: Ethos-Political speech -Discursive strategies-Audience-Speaker

[1] Maître-assistante, Département de Lettres Modernes, UFR Langues, Littératures et Civilisations, Université Félix Houphouët Boigny, koffidanielle@yahoo.fr

INTRODUCTION

Objet d'étude transversal, le « phénomène politique »[2] est étudié dans différents domaines dont les sciences du langage. Dans ce cadre, l'analyse du discours (AD) l'appréhende dans sa dimension discursive, c'est-à-dire du point de vue des commentaires de faits politiques ou de faits sociaux par des hommes politiques. Le discours politique ainsi désigné, est un outil au service du pouvoir. Il devient alors le lieu d'un entrelacs de stratégies mises en œuvre pour gagner en efficience et pour susciter l'adhésion de l'auditoire : c'est un discours d'adresse. Le locuteur, tendu par cette visée se propose de partager avec l'auditoire, son co-énonciateur, un univers de sens. De fait, il se dévoile. La rhétorique d'Aristote recommandait aux orateurs la pondération, la simplicité, la sincérité et l'amabilité (une image de soi agréable), qualités qu'il englobe dans le terme d'ethos. Celui-ci renvoie au caractère voire à la manière d'être. Un locuteur dans un contexte politique doit soumettre différentes apparences ou ethè : ethos de crédibilité, ethos de sincérité, ethos de popularité ou de proximité, ethos de compétence…[3] Qualités que devrait revendiquer tout individu ambitionnant de diriger la cité, selon le philosophe.

Ainsi, une étude de l'ethos dans le discours politique s'attachera-t-elle à identifier modalités verbales de la présentation de soi. En clair, quels procédés langagiers participent de la construction de l'identité discursive du locuteur ? Quels ethè, la convocation de ces outils linguistiques et métalinguistiques privilégie-t-elle pour une présentation de soi conforme aux aspirations de l'auditoire ? L'analyse pose l'hypothèse que ces outils tiennent compte de la particularité de l'auditoire. En effet, les attentes de celui-ci sont nécessairement liées aux contextes sociopolitiques, socioéconomiques mais surtout aux sphères géographiques et culturelles dans lesquelles il évolue avec l'orateur. Celui-ci en présence d'un auditoire mobilise dans son dit, les valeurs sociales reconnues et partagées par tous. L'espace discursif à l'instar d'une scène de théâtre est le lieu « d'une cérémonie, d'une expression revivifiée et d'une réaffirmation des valeurs morales de la communauté »[4]. Dans ce cadre, les modalités verbales de l'ethos deviennent des éléments essentiels pour la construction du sens et pour les différents positionnements discursifs de l'acteur politique.

Le corpus[5] d'étude est composé de discours d'un orateur unique : Laurent Gbagbo (LG). Dans le cadre restreint de cette étude, il s'agira de mettre en évidence les manifestations discursives et syntaxiques de l'ethos dans le corpus pour répondre à la question suivante : comment l'orateur Laurent Gbagbo s'y prend-t-il pour susciter l'adhésion des uns et des autres ?

[2] Charaudeau (P) *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Librairie Vuibert, Paris, 2005.

[3] Voir Charaudeau (P), *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Librairie Vuibert, Paris, 2005.

[4] Goffman (E), *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : la présentation de soi.* Les éditions de Minuit, Paris, 1973, p 41.

[5] Corpus extrait de celui plus large du mémoire de maîtrise de Moroko (ASD), *Les stratégies argumentatives dans les discours de Laurent Gbagbo*, Université de Cocody, département lettres modernes, 2009/ 2010

Après une définition du cadre institutionnel du discours politique précédée d'une présentation du corpus, l'analyse mettra en évidence les marques grammaticales et discursives participant de la construction de soi ou des ethè identifiés dans le corpus.

I/ PROLEGOMENES

1/Caractérisation du corpus

Le corpus servant de support à l'analyse est composé de cinq discours prononcés par Laurent Gbagbo ; ex-président de la République de Côte d'Ivoire entre 2002 (début de la crise militaro-civile que le pays a connu) et 2011. Le premier a été prononcé le 21/09/2002. Une tentative de coup d'état s'est déroulée alors qu'il était en visite officielle en Italie. Cette visite a d'ailleurs été écourtée pour, selon ses dires, rejoindre son pays et son peuple au cœur de l'adversité. Le second a été prononcé le 08/10/2002, au lendemain de la tentative de libération de la ville de Bouaké[6]. Le troisième a été prononcé le 09/02/2003, après la signature des accords de Marcoussis. Cette adresse a été consécutive à des manifestations populaires. Pour calmer les passions, le président propose de considérer ces accords comme un remède pour la sortie de crise. Le discours suivant est relatif « aux événements de novembre 2004 » comme on a pris l'habitude de les désigner en Côte d'Ivoire. Il a été prononcé le 07/11/2004. Les forces armées ivoiriennes ont tenté une incursion dans la ville de Bouaké. Cette tentative de libération selon la version officielle aurait été un succès sans l'intervention des forces françaises qui ont détruit le matériel de l'armée ivoirienne. Vérité ou manipulation ? Les populations sont sorties nombreuses, surtout les jeunes. Des membres de la communauté française vivant sur place seront agressés, des écoles et entreprises françaises saccagées. De plus, suite à des rumeurs d'enlèvement du président par la France, jeunes, vieux, femmes et même des enfants installeront un cordon de sécurité autour du palais présidentiel. Enfin, le dernier discours du corpus est relatif à l'instauration du dialogue direct avec la rébellion en vue du désarmement et de la réunification du pays. Ce discours a été prononcé le 19/12/2006. Voici pour le corpus. Qu'en est-il de l'homme qui les a prononcés ?

2/ L'orateur

Laurent Gbagbo a été le Président de la République de Côte d'Ivoire de 2000 à 2010. Professeur d'Histoire au lycée puis chercheur, il fera de la prison à cause de ses enseignements jugés subversifs. Syndicaliste actif et membre du syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES), il participe aux mouvements dudit syndicat de 1982. A cette période, il crée dans la clandestinité le FPI (Front Populaire Ivoirien). Fuyant le parti et la pensée uniques, il s'exile en 1985 en France, y obtient le statut de réfugié politique et tisse des liens avec des personnalités du parti socialiste français. Il devient l'une des figures de proue de l'opposition en Côte d'Ivoire, sous Houphouët. Auteur de plusieurs ouvrages dont *Soundjata, Lion du manding* et *Réflexion sur la conférence de Brazzaville*, il publie en 1983 *Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique,* suivi en 1987

[6] Bouaké est située au centre-nord de la Côte d'Ivoire. C'est la deuxième ville la plus peuplée après Abidjan. Les mouvements rebelles ont réussi à l'occuper ainsi que la partie nord du pays alors que l'attaque de la ville d'Abidjan s'est soldée par un échec.

d'un ouvrage collectif présentant le FPI et son programme de gouvernement : *Propositions pour gouverner la Côte d'Ivoire.*

L'image projetée par Gbagbo Laurent se veut le reflet des univers de pensées et de valeurs de la société qui transparaissent dans son discours. L'analyse permettra de les identifier par un exercice de déconstruction/ reconstruction du potentiel argumentatif des stratégies mobilisées par lui.

3/ Ethos et discours politique

Pour définir un discours dit politique, il est important de distinguer le politique de la politique. Le politique se réfère « à tout ce qui dans les sociétés organise et problématise la vie collective au nom de certains principes, de certaines valeurs qui en constituent une sorte de référence morale[7]». Il concerne les institutions dont la mission est d'organiser la société en fonction d'un idéal : la justice, le pouvoir, l'équité, l'Etat, la Nation. Pour atteindre cet idéal, il faudra mettre en œuvre des moyens. Cette mise en œuvre concerne la politique : « la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliquées différentes instances (de gouvernance et citoyenne) qui règlent leurs rapports à travers un jeu de pouvoir et de contre-pouvoir[8] ». En somme, dans l'espace politique, l'homme politique dont l'ambition est de se mettre au service de la Cité produit un discours où il propose un programme pour l'amélioration de la vie. Il y explique les décisions qu'il prend, justifie les actes qu'il pose. En face, son auditoire se compose surtout de ses partisans mais aussi d'adversaires politiques qui l'écoutent et l'observent sans concession. A ces deux groupes, Charaudeau ajoute un troisième de grande importance, eu égard à son aptitude à construire l'opinion publique : l'instance médiatique. En Côte d'Ivoire (mais cela se constate aussi ailleurs), la presse est généralement affiliée à des partis politiques ou en est très proche. Elle n'est donc pas réellement critique vis à vis de ces partis. Le rôle de régulateur, d'informateur des organes de presse se trouve compromis par l'influence de l'instance politique.

On l'aura compris, le discours politique émane d'un contrat de communication qui met en scène les orateurs avec leurs différentes visées : visées de légitimation, de quête du pouvoir, de renforcement et d'affirmation de ce pouvoir. Afin de réguler, de contrôler ce pouvoir, l'auditoire se donne à travers différents organes, la possibilité de protester, revendiquer, dénoncer, mais aussi d'informer. La notion d'ethos prend dès lors toute son importance. En effet, selon Aristote, l'orateur doit agir sur son auditoire avec des arguments valides, toucher les cœurs et enfin inspirer confiance. C'est la triade du *logos/pathos/ ethos*. L'ethos concerne le discours oral proféré dans une entreprise de persuasion et dans un espace public. Dans ce cadre, il postule la confiance, le crédit que l'auditoire accorde à l'orateur et qui préjuge de la finalité de son discours. Au fil du temps, la notion d'ethos a connu divers glissements de sens, a suscité des débats, devenant une notion transversale.

En sociologie, on retrouve une notion voisine : la présentation de soi. Goffman (1973) pose que dans les échanges de la vie quotidienne, les individus se présentent d'une certaine manière selon la finalité de l'échange. Seulement, il met l'accent sur des éléments

[7] Charaudeau (P*), Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris, 2005, p34.
[8] Ibidem

extralinguistiques tels que l'habillement, la gestuelle et d'autres indices qui caractérisent un comportement social. De même, l'échange n'est pas nécessairement verbal. La situation de face à face est suffisante. On parle alors d'interaction sociale. Les individus s'adaptent aux circonstances qui s'imposent à eux, au quotidien. Ils jouent des rôles en fonction des effets recherchés par le face à face. Ces rôles, ils ne les inventent pas constamment. Ce sont des modèles de comportement dont certains aspects restent constants. Comme le précise Amossy, malgré son caractère non verbal, la présentation de soi élargit les perspectives de recherche sur l'ethos discursif. D'abord, dit-elle : « ethos et identité sont liés dans la dynamique d'un échange en situation : l'identité se construit dans la mise en scène que l'individu fait de sa personne dans un cadre interactionnel »[9]. En effet, la rhétorique aristotélicienne considère l'ethos comme une preuve qui permet à l'orateur de se construire une image qui participe de l'efficacité de son discours, peu importe que cette image ne reflète pas l'individu social. La microsociologie de Goffman élargit le champ de l'ethos en appliquant la construction d'une image de soi à tous les échanges de la vie quotidienne alors qu'Aristote la limitait à l'art oratoire. Il ne s'agit plus dans ce cas d'un locuteur cherchant à convaincre dans une agora et l'ethos s'applique alors à des échanges tout à fait ordinaires.

Comme la microsociologie, les sciences du langage s'interrogent sur les indices qui participent de la construction de l'image du locuteur dans le discours. Ainsi, Maingueneau se rapproche-t-il de Goffman en affirmant que la présentation de soi dans le discours ne concerne pas uniquement sa visée argumentative. Tous les discours circulant dans l'espace social sont susceptibles de proposer une image discursive de leur locuteur. Ce faisant, il expose pour la première fois la notion d'ethos dans un cadre linguistique et étend son étude aux discours écrits. Là, l'ethos ne manifeste pas une efficacité discursive. En effet, sans faire nécessairement partie d'une stratégie sciemment élaborée par le locuteur, il sera caractérisé par tous les outils linguistiques et discursifs convoqués pour influer sur les croyances et les opinions de l'auditoire. Le discours politique impulse à l'auditoire un mouvement vers le locuteur mais peut le repousser. Le locuteur, conscient de la délicatesse de l'entreprise module son dit en conséquence. Celui-ci est alors organisé en fonction de stratégies qui visent à la construction de l'ethos de l'orateur idéal : compétent, responsable, crédible, honnête.

II/ MATERIALISATIONS GRAMMATICALES DE L'ETHOS

L'efficacité d'un discours tient compte de la situation de communication. Or, si le discours, en général, est défini comme un « énoncé envisagé dans sa dimension interactive »[10] **,** il a une finalité évidente dans la sphère politique où il cherche manifestement l'exercice d'une influence. Dès lors, il est logique de dire que très peu d'éléments arrivent de manière fortuite dans son déroulé. Sur l'axe syntagmatique, les éléments de la phrase se combinent pour produire du sens. Pourtant, leur présence en elle-

[9] Amossy (R) *La présentation de soi, ethos et identité verbale*, PUF, Paris, 2010, p30.
[10] Sarfati (G-E*), Eléments d'analyse du discours*, Nathan, Paris, 1997, p14.

même est révélatrice de la visée du locuteur et participe de la construction de l'ethos : « si ce sont les mots qui véhiculent le plus immédiatement le sens, ce sont la composition et les règles grammaticales qui déterminent, dans le débat politique, ce qui est et peut être dit »[11]

1/ Les pronoms personnels de première personne

Deux pronoms personnels retiennent l'attention dans le discours : le pronom personnel de la première personne du singulier et celui du pluriel. A première vue, rien d'original car le discours politique est *a priori* un discours de présentation de soi. Les discours qui composent ce corpus ont été prononcés dans une période de crise aiguë. La Côte d'Ivoire étant attaquée, c'est un contexte difficile où les soutiens officiels ne sont pas ostentatoires, la situation exigeant une certaine prudence. De nombreux actes de défection se constatent. L'armée n'a réussi ni à réunifier le pays ni à le pacifier. Des populations ont été attaquées, molestées et obligées de fuir de chez elles. Dans ce climat délétère, comment maintenir la mobilisation ? Comment inspirer confiance? Pour y parvenir, il cristallise toutes les attentions sur sa personne.

- Valeurs de « je »

L'orateur se dévoile dans un discours à la première personne du singulier. « Je » et ses dérivés désignent l'orateur: *« Je m'adresse… », « Je voudrais en ces moments… », « Je voudrais ici, saluer la mémoire… », « Je voudrais ici, saluer la douleur… », « Je me réjouis… ».* Dans le dispositif énonciatif, « je, j' » désigne un locuteur unique. C'est une personne mono-référentielle. Le locuteur assume ainsi le propos. Les actions de même que les qualifications décrites par le verbe de la phrase se rapportent à lui. Il est le sujet du verbe, celui qui exécute l'action exprimée par le verbe. L'expression de la volonté renforce la qualité de sujet *« …le message que je veux vous transmettre au nom du peuple de Côte d'Ivoire». « Je voudrais donc rassurer tous nos voisins »*. L'orateur, par le biais de la première personne, se construit. Il dévoile ses opinions, ses pensées et surtout ses convictions : *« Car, je suis convaincu que, chacun en ce qui le concerne a voulu faire du bon travail».* Ici, il est le « mandataire d'une pensée unique et originale par le fait même qu'elle est assumée »[12] Là encore, la tension en direction de l'auditoire est perceptible car l'orateur ambitionne de lui faire s'approprier ladite pensée : il la propose à son auditoire. Mieux, dans un contexte de crise, il la partage en la lui (auditoire) soumettant : *« j'ai fait une analyse ».*

Le pronom personnel « je » fait du discours de LG, un discours de l'agir politique à travers l'expression de décisions prises : *« J'ai donc décidé d'agir pour libérer le pays et restaurer son unité»,* d'actions entreprises ou à entreprendre :*, « Le plan que je propose aujourd'hui résulte de ces consultations ».* La convocation de la première personne du singulier est bien souvent aussi l'expression du *pathos* : sentiments de gratitude, de fierté, de compassion, de regrets : *« J'exprime les regrets de la CI (…) et je présente ma compassion et mes condoléances aux familles des victimes ivoiriennes, françaises et américaines » / « Je ne dirai jamais assez nos remerciements… ».* C'est également l'expression

[11] Mayaffre (D), *Paroles de président*, Champion, Paris, 2004, P 34.

[12] Balatchi (R-N), « La référence personnelle dans le discours politique : JEeux et enjeux » dans ANADISS, Nr 1, aprilie 2006, p74

d'encouragements. Là, le pathos participe de la construction de l'ethos de l'orateur. L'on pourrait objecter qu'il s'agit plus de la construction d'émotions que de la construction d'une personnalité. Il n'en demeure pas moins que cela donne un visage humain à l'homme politique construisant ainsi, un ethos de proximité. Enfin, le pronom personnel de première personne contribue à la construction d'ethos de sincérité. L'orateur se décrit, soucieux de la perception de l'auditoire. Là, l'ethos n'est plus suggéré, il est donné. L'orateur laisse ainsi peu de place à l'interprétation et donc à l'erreur sur sa personne et sur ses intentions : *« je suis pour la discussion (…) je suis pour la paix par des débats, par la discussion.»/ « Je le dis et je le répète, je suis un enfant des élections.»*

La première personne du singulier favorise l'implication dans son propre discours du locuteur qui assume ainsi ses positions et ses émotions. Il partage également sa vision des événements qu'il relate donnant ainsi à l'auditoire, la possibilité de le caractériser, de le classer et de le définir sans ambiguïté. Ce faisant, il propose à son auditoire un ethos de responsabilité, de proximité, de sincérité et de transparence. Mais tout en étant présent dans son discours, l'orateur s'entoure d'une collectivité matérialisée par le pronom personnel « nous ».

- Valeurs de « nous »

L'orateur Laurent Gbagbo exploite généreusement la première personne du pluriel. Mais en y regardant de plus près, « nous » n'a pas les mêmes référents.

La référence la plus fréquente, c'est celle qui englobe l'orateur et son auditoire (je+tu/vous) : *« Ivoiriennes, Ivoiriens, chers compatriotes (…) une armée sans visage nous a imposé une guerre injuste. Nous faisons front. »* Il s'adresse à un auditoire diversifié et hétéroclite mais avec qui, il a en partage l'appartenance au même pays. Il tient d'ailleurs à le spécifier : *« chers compatriotes »*. Les discours s'adressent d'abord aux ressortissants de la Côte d'Ivoire : *« Ivoiriennes, Ivoiriens, chers compatriotes »*, puis au fil du dit, l'auditoire est spécifié. « Nous » désigne alors différents groupes sociaux avec l'orateur : *« les jeunes », « les forces de défense et de sécurité », « les femmes ».* Au fur à mesure de la recherche de solutions pour sortir de la crise, il va concerner*, « les amis de la Côte d'Ivoire» ; « la communauté internationale », « les pays voisins », « les Nations Unies»* et l'orateur. On le voit, le sens du pronom personnel est ancré dans le contexte de la profération du discours. La pluralité des partenaires dans la sortie de crise participe de la construction d'un ethos d'humilité.

D'autres référents de « nous » concernent aussi l'équipe qui entoure l'orateur. Ce référent-équipe est absent de l'échange mais participe aux actions menées par l'orateur mais est identifiable à partir du contexte (je + il/ils) : *« Nous mettons tout en œuvre au niveau de la diplomatie, au niveau politique et au niveau militaire».* L'exemple ci-avant montre bien qu'il s'agit des collaborateurs de l'orateur qui sont à pied d'œuvre dans la recherche de solutions.

Enfin, le «nous de majesté » est également convoqué. Dans ce cadre, il est synonyme de « je » et désigne un locuteur unique : *« Ce principe-là, la Côte d'Ivoire l'a respecté depuis Houphouët-Boigny. Nous le restons. Et nous n'entendons pas attaquer un pays voisin».* Dans

le corpus et à l'instar de l'exemple ci-dessus, l'orateur le convoque lorsqu'il met en exergue des valeurs et principes érigés en règles, notamment la règle de non-agression des pays voisins.

En somme, la première personne, dans le discours de l'orateur Laurent Gbagbo est la marque par excellence de la présentation de soi. Par le canal de ces pronoms personnels, il prend en effet place et il s'installe dans l'espace discursif. Il y marque sa présence. Au singulier, le pronom personnel contribue à la construction d'un ethos de responsabilité, de sincérité et d'honnêteté : le locuteur assume le discours mais aussi ses actes. En même temps, ce pronom établit une relation intime (ethos de proximité) avec l'auditoire qu'il interpelle volontiers en identifiant les différentes catégories sociales : « *Quand je dis que je salue le peuple, je salue le peuple dans sa globalité, mais je salue les jeunes, mobilisés comme jamais, les femmes, les travailleurs. Tout ce monde là qui vient de démontrer…»*
Au pluriel, le pronom de première personne instaure une relation de proximité entre l'homme politique et son auditoire mais aussi entre l'homme politique et ses collaborateurs. Ce faisant, Gbagbo présente un ethos de rassemblement et d'humilité : il ne s'approprie pas les résultats obtenus reconnaissant la présence d'une équipe. Au total, l'analyse des pronoms personnels met en évidence une relation fusionnelle avec son auditoire. Son discours projette la volonté d'être au cœur de la société, de la construire avec toutes les catégories sociales.

2/Les subjectivèmes

Le discours est parsemé de subjectivèmes[13]. Ce sont des unités lexicales qui posent un locuteur donné comme « la source évaluative de l'assertion »[14]. Par leur biais, il donne un jugement de valeur ou une évaluation sur le contenu de son discours. De natures différentes, les subjectivèmes (les adjectifs, les adverbes et les substantifs) participent de l'expression de la subjectivité dans le discours au sens linguistique du terme. En effet, ces unités linguistiques permettent de mesurer le degré d'implication du locuteur dans son propre propos où il exprime sans détours, ses sentiments. Dans le corpus, l'orateur est meurtri, blessé arborant ainsi le masque de l'ivoirien commun. Il apparaît avec ses faiblesses et pourrait être un frère, un père, un ami ou encore un voisin. Il vit les douleurs de son peuple, les ressent. Il présente à son auditoire, un visage humain qui renforce la proximité et lui construit un ethos de bienveillance.

- Les adjectifs qualificatifs

L'orateur qualifie les faits, s'appuyant sur les adjectifs qualificatifs. Ceux-ci décrivent les caractéristiques, les qualités d'êtres ou de choses. Ils attribuent des propriétés aux êtres ou aux choses dont ils dépendent sémantiquement. Ils varient d'ailleurs en genre et en nombre par le phénomène de l'accord avec le nom auquel ils se rapportent et sont aptes à servir d'épithète et d'attribut. Sémantiquement, on distingue des adjectifs objectifs et des adjectifs subjectifs. Les premiers énoncent une qualité indépendante de l'énonciateur. Par

[13] Kerbrat-Orecchioni, (c), *L'énonciation-De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, p71.
[14] Ibidem, p71

exemple, les adjectifs qui caractérisent la forme d'un objet, sa couleur ou un état (mâle/femelle). Les adjectifs subjectifs dénotent une implication de l'énonciateur dans son discours, une réaction émotive. Certains adjectifs subjectifs sont affectifs : ils sont l'expression des sentiments éprouvés par celui qui s'exprime : « guerre *inutile, absurde, sale* », « guerre (…) *absurde, abjecte* », « propagande *haineuse* », « appel *pathétique* ». L'on distingue également les adjectifs subjectifs évaluatifs. Ils portent une appréciation sur la qualité d'un être ou d'une chose. Lorsque l'évaluation porte un jugement de valeur, on parle d'adjectifs évaluatifs axiologiques : « états *fragiles* », « parcours *épineux* », « situation *calamiteuse* », « la guerre est une *mauvaise* chose ». Autant de qualificatifs qui consolident l'*ethos* de proximité. Le président de la République n'est plus ce personnage lointain, qui vit protégé loin des soucis du peuple.

- Les adverbes

Les adverbes ajoutent une information supplémentaire au sens d'un constituant de la phrase (verbe, adjectif, autre adverbe) : ce sont les adverbes constituants. Il arrive que les adverbes apportent une information sur la phrase entière : les adverbes de phrase. Ils sont invariables, facultatifs et dépendent d'un autre élément de la phrase. A l'instar des adjectifs, il existe aussi des adverbes subjectifs, c'est-à-dire, des adverbes qui traduisent l'implication de l'énonciateur dans son propos. Dans *« froidement exécuté »* par exemple, l'orateur décrit la manière dont l'action d'exécuter s'est déroulée. Il la qualifie et porte un jugement. Déjà, le verbe *« exécuté »* porte des traits d'une évaluation. Il signifie en effet « tuer quelqu'un sans jugement, ignominieusement ou par esprit de vengeance »[15] et l'adverbe « froidement » ajoute à l'intensité de ce verbe. Il en est de même pour *« totalement sous contrôle »*, *« immédiatement accepté », « condamner de façon massive et unanime », « attaquerons pacifiquement », « massivement », « malheureusement ».* Subjectivèmes, les adverbes ont une fonction d'intensification des effets psychologiques et dramatiques dans le discours et placent celui-ci au cœur de l'émotion ressentie par l'orateur.

- Les substantifs

Les substantifs désignent un être ou une chose**.** Certains énoncent une propriété objective, facilement vérifiable. D'autres portent un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation : ils sont également des subjectivèmes. Dans le corpus, en fonction de l'objet du discours, les substantifs convoqués revêtent une connotation particulière, empreinte du jugement de l'orateur. Par exemple, les membres de l'armée qui a attaquée la Côte d'Ivoire le 11 septembre 2002 sont désignés par« *rebelles », « assaillants », « ennemis », « bandes », « adversaires », « (les) méchants », « agresseurs »*. Les pays et institutions aux côtés de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la sortie de crise sont désignés par le terme *« amis »* ou encore *« voisins »*. Plusieurs substantifs renvoient à un champ lexical qui traduit l'état d'esprit de l'orateur, celui de la tristesse, de la colère et de l'amertume : « *douleur, peine, détresse, privations, humiliations, barbarie…* » Lorsqu'ils renvoient au peuple de Côte d'Ivoire et à son armée, les substantifs ont une connotation méliorative :

[15] Trésor informatisé de la langue française : http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/affart.exe?28;s=2272824435;?b=0;

« *mon soutien, compatriotes, nation, sérénité, dignité, survivants de ce combat, le chemin de la paix, héros, champ d'honneur, la constitution, rempart, patience, tolérance, rassemblement.* » Les substantifs du corpus portent la marque du ressenti de l'orateur à l'égard du référent. Il adopte d'emblée une certaine posture par rapport au référent et invite l'auditoire dont l'affect est convoqué à faire de même : les émotions se font arguments. Il en devient accessible. Il est avec le peuple, auprès de son peuple, au milieu de son peuple dans l'adversité. Il arbore la bienveillante figure paternelle à laquelle l'auditoire pourrait s'identifier. Tout ceci participe de la construction d'un ethos de proximité.

Au total, avec les subjectivèmes, l'orateur se découvre. Ses opinions de même que son état d'esprit sont dévoilés. Ses émotions ainsi transcrites participent de sa présentation de soi. La dimension locutoire de son discours (le dit) se trouve supplantée par la dimension illocutoire, c'est-à-dire l'acte posé en disant. Le discours devient action. Il suggère un système de pensée fondé sur le pathos. Ce faisant, l'orateur rejoint son peuple dans sa souffrance. Mieux, il le comprend.

3/Les types de phrases

La diversité de phrases réalisées en français peut être ramenée à des structures fondamentales. L'on parle de types obligatoires (déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif) et de types facultatifs (passif, négatif, emphatique, impersonnel). Dans le corpus, trois types sont réguliers : le type déclaratif, le type exclamatif et le type impératif.

Les phrases déclaratives ou assertives, dans leur acception la plus simple, donnent une information, exprime un fait, un jugement et selon le verbe, la certitude du locuteur sur le contenu de son dit. Dans le corpus, l'essentiel du travail de décryptage (personne grammaticale, subjectivème) est réalisé à partir du type déclaratif. Légitimement donc, la section présente met l'accent sur les phrases exclamatives et celles injonctives qui traduisent une attitude particulière de l'orateur à l'égard de son dit et convoquent d'emblée l'auditoire, cible de la présentation de soi dans le discours.

- La phrase exclamative

La phrase exclamative exprime l'affectivité, les sentiments de l'orateur à l'égard de son dit. L'exclamation est l'une des manifestations de la subjectivité et elle se définit par son rôle interlocutoire comme un rituel social. Il existe divers procédés exclamatifs représentant divers degrés d'expression : « après l'interjection, qui représente le premier degré du sens proche du cri, viennent les phrases non verbales à un terme, puis des structures phrastiques particulières où l'organisation prédicative est déstructurée, notamment dans les dislocations ou dans l'emploi des mots exclamatifs marquant le haut degré[16] ». Un énoncé exclamatif se caractérise par une intonation spécifique.

Dans ses discours, l'orateur exprime des sentiments de regret *« …hélas ! »*, de fierté *« mais c'est une révolution démocratique ! »*, de rejet et de refus *« non ! »*. L'exclamation est également l'expression de vœux et de prières : *« Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire ! »*

Elle a aussi une valeur emphatique : *« la jeunesse, oh la jeunesse ! »*, *« les douanes, oh les douanes ! »*. L'emphase met en relief les catégories sociales et professionnelles que

[16] Riegel (M), Pellat (J-C), Rioul (R) *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2011, P685

l'orateur célèbre. Ce faisant, il se présente lui-même comme sachant reconnaître les mérites d'autrui.

- La phrase injonctive

La phrase injonctive exprime des actes directifs : ordre ou interdiction. Le locuteur exerce une influence sur autrui pour obtenir un certain comportement. L'ordre et l'interdiction peuvent se décliner selon les degrés en exhortation, recommandation, supplication, prière, invitation, suggestion… Dans les discours, l'usage de l'impératif, confère au locuteur, un ethos de guide. La première personne du pluriel donne à ces injonctions un caractère exhortatif : *« La paix est à notre portée. Saisissons-là ! » « Saisissons donc ces leviers que nous offre la communauté internationale… », « Ne le décevons pas », « restons unis, soyons unis… ».* L'orateur exprime aussi des invitations voire de conseils et même des prières *: « Déposez vos armes et attendez les prochaines élections », « Tirez – en les leçons et attendez les prochaines élections », « (…) Faites comme vous avez fait le 2 octobre. Rassemblez-vous massivement … »* Egalement un ethos d'autorité et de chef : *« Déposez les armes » ; « Donc les ivoiriens, laissez tranquilles les français » ; « Ne vous attaquez pas aux étrangers ; Ne vous trompez pas de combat. Ne vous trompez pas de cible », « Ne vous dispersez pas. Ne nous dispersons pas », « N'attaquez pas les étrangers, n'attaquez pas vos adversaires politiques. »*

Les éléments grammaticaux relevés mettent en scène l'orateur. Ils révèlent l'implication de Laurent Gbagbo dans son dit et décrivent son point de vue. Alors que le pronom personnel de première personne du singulier le présente comme un personnage responsable, celui du pluriel lui construit un ethos de rassembleur et lui donne un ancrage au milieu du peuple. Les émotions matérialisées par les subjectivèmes et les phrases exclamatives tiennent une place prépondérante dans le discours et confèrent au locuteur, un visage humain. Le président n'est plus ce personnage lointain qui évolue en marge du vécu de son peuple, au contraire. Les ethè qui en ressortent sont ceux de solidarité, d'humilité. En même temps, il se réapproprie sa place de leader en orientant, en conseillant et même en ordonnant. Ce faisant, il construit les ethè de chef et de guide.

III/ REALISATIONS DISCURSIVES DE L'ETHOS

Hormis les formes grammaticales, des formes discursives participent de la construction de l'ethos du locuteur: un ancrage religieux, un ancrage sur la Constitution, la convocation des circonstances de son accession au pouvoir et les relations privilégiées avec l'auditoire.

1/Des discours à fort ancrage religieux

L'orateur dans son discours se réfère souvent à la Bible : *« par la force des choses vous êtes aujourd'hui, la nouvelle Jérusalem… », « …et Dieu nous dit à plus forte raison et moi croyez-vous que je vous oublierai/ Dieu ne vous oublie pas…que le Dieu tout puissant qui nous a créés et qui a mis chacun à sa place…que le Dieu tout puissant qui fait la paix qui fait aussi*

la guerre que le Dieu tout puissant qui s'est tout ce qui s'est passé et tout ce qui arrive, qu'il bénisse la Côte d'Ivoire et nous libère des méchants ».

Ce foisonnement de références religieuses est symptomatique de l'imprégnation du pouvoir d'Etat sous Laurent Gbagbo par le religieux, et au-delà, une certaine dévotion populaire au quotidien. En effet, les difficultés sociales et économiques ont fait le lit des « églises de réveil » évangéliques, protestantes qui « proposent » des solutions aux maux qui minent nos sociétés. Ces églises prennent le relais de systèmes sociaux quasi inexistants par la mise en place d'une solidarité qui prend en charge les couches défavorisées et pas seulement, d'un point de vue matériel et psychologique par le biais d'une effervescence dévote. Les populations se réfèrent à Dieu, dernière solution aux problèmes qu'ils vivent. En s'appuyant sur la religion, l'orateur se livre à un double exercice: proposer un ethos de crédibilité et un ethos de vérité. Car comment une personne qui se réfère à Dieu pourrait-elle paraître fausse ? Pour autant, LG partage avec le peuple les mêmes référents et casse dès lors l'ethos préalable qui veut que les hommes politiques ne tiennent pas leurs promesses.

2/Le respect des textes de lois

Le respect des lois de même que la référence à la Constitution à volonté dans les discours bâtissent pour l'orateur, un ethos de légitimité. En effet, la légitimité ici, se conçoit comme ce qui est conforme au Droit, à la raison et à l'équité, les choses fondées sur le Droit ... LG se présente dans ses discours comme un chef d'état légitime. Il le dit de manière explicite. Cette légitimité lui vient du peuple : *« tout ce monde là qui vient de démontrer encore une fois la légitimité que j'ai à exercer ce pouvoir».* A chaque fois que son pouvoir a été menacé, son peuple l'a rétabli dans ses droits. D'abord, en 2000 où les urnes le donnent gagnant aux élections présidentielles : « *La première fois que le peuple de C.I. m'a donné une légitimité, c'était le 22 octobre en votant massivement pour moi. Plus de 59%des voix…»* La junte militaire au pouvoir veut lui confisquer ce pouvoir. Le peuple descend alors dans la rue pour faire respecter sa volonté : « *la deuxième fois qu'il m'a donné cette légitimité c'était au moment où on a voulu détourner ce vote, le peuple est descendu massivement dans les rues pour aller chercher dans la rue ce qu'il m'avait donné dans les urnes*.» Les militaires ont reculé. Laurent Gbagbo a donc pu exercer ce pouvoir qui lui revenait de droit. Ce soutien indéfectible est toujours d'actualité en 2002 : *« Aujourd'hui, depuis que la guerre a éclaté, ce peuple me donne une troisième légitimité en étant présent quotidiennement dans la rue, pour expliquer qu'ils ont voté un homme et qu'ils soutiennent cet homme- là. Qu'ils ont mis en place un pouvoir et qu'ils soutiennent ce pouvoir-là».* Au surplus, cette légitimité est d'essence divine : *« Et Dieu nous dit, à plus forte raison moi, croyez-vous que je vous oublierai ? Dieu ne vous oublie pas. La Côte d'Ivoire aussi ne vous oublie pas. La nation ne vous oublie pas. Le peuple ne vous oublie pas ».*

L'analyste n'a pas à chercher cette légitimité dans l'implicite du discours. L'orateur la souligne à l'envi et la nature de la crise l'explique. En effet, les forces qui ont attaqué la Côte d'Ivoire et l'ont occupée mettent à mal cette légitimité en créant une organisation parallèle à l'intérieur du pays avec leur chef, leur administration, leur police, etc. En effet, comment

rester légitime quand des accords préconisent un premier ministre de consensus, issu non de la volonté du seul président mais aussi de celle des chefs de l'opposition ? Comment rester légitime quand des accords prévalent sur la Constitution dont le président est le garant ? Et comment rester légitime quand on n'a pas pu libérer des populations otages dans les zones assiégées ? Ces interrogations mises en balance avec « les conditions calamiteuses» de son accession au pouvoir (exploitées par l'opposition) mettent à mal la légitimité de l'orateur qui n'a d'autre choix que de confirmer sa position à travers les discours.

3/Des relations privilégiées avec le peuple

Investi de la légitimité, l'orateur peut envisager de partager le pouvoir avec le peuple. Il donne ainsi de lui, l'image d'un démocrate, d'un personnage de consensus. A chaque fois que la crise devient aigüe (manifestations de colère), des consultations sont organisées : *« j'ai donc décidé de vous parler. Mais avant de vous parler, j'ai décidé de vous écouter (…) j'ai réuni tous ceux qui constituent la force vive de la nation. J'ai écouté presque tout le monde».* Les différentes couches de la population sont écoutées et les décisions qui sortent des consultations sont censées répondre aux préoccupations des uns et des autres : *« je vous ai écoutés. Le plan que je propose résulte de mes consultations»*. Dans les situations de crise, il faut gérer des tempéraments différents. Le guide, à la recherche de la paix, contient les ardeurs du peuple, du moins celles des radicaux acquis à sa cause : *« j'ai dû stopper un convoi de cinquante cars de jeunes qui voulaient entrer dans Bouaké pour mourir…. Je dis non»*. Conscient de sa position, il donne l'exemple : *« je suis pour la discussion. Je ne suis pas pour la guerre (…) je suis pour la paix, par des débats, par la discussion…»* Ces relations d'exception avec le peuple lui imposent une mission : *« j'ai été élu pour refaire le tissu national. Pour mettre le droit en exergue en Côte d'Ivoire.»* A cet effet, Il adopte un ton volontiers conciliant et bienveillant : *« si la patrie vous préoccupe et que vous avez des problèmes à poser, déposez les armes (…) je vous en conjure au nom de la nation ivoirienne, au nom de l'Etat, déposez les armes »*. De ce développement découlent les ethè de rassembleur, de guide, de démocrate pour un locuteur qui construit aussi un ethos de popularité en décrivant de manière explicite la nature des liens qui l'unissent à l'auditoire. D'ailleurs, il revient régulièrement sur les circonstances de son accession au pouvoir, en montrant une disponibilité sans faille et mutuelle entre ce peuple et lui : *« vous vous êtes soulevés. De colère. Je n'ai pas attendu une seule seconde, je suis venu aussitôt. Parce que ma place est bien sûr parmi mon peuple».* Les discours font également état d'une confiance « quasi aveugle » que les instances du discours partageraient : *« Que vous dire ! Nous sommes ensemble. Nous sommes ensemble. Depuis toujours, je vous connais et vous me connaissez, jamais je ne vous ai trahi, jamais je ne vous trahirai. Je me rends compte que vous-mêmes, jamais vous ne m'avez trahi».*

Dans le contexte difficile de la crise, l'ancrage au sein du peuple devient le fondement du pouvoir de Laurent Gbagbo.

EN GUISE DE CONCLUSION …

Dans ses confessions, J.J. Rousseau confie : «je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être en fait comme aucun de ceux qui existent ; si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre »[17]. En effet, de l'unicité de chaque individu, découle la richesse du monde. Ainsi, dans des conditions normales, l'originalité d'un discours viendra davantage des mécanismes langagiers mis en œuvre par l'énonciateur. L'observation du corpus met en relief des phénomènes syntaxiques et discursifs récurrents : les pronoms personnels de première personne, le recours aux subjectivèmes, la présence de phrases exclamatives et injonctives, les références à l'histoire, à la Bible et enfin aux textes de lois contribuent à la construction d'ethè de rassemblement, de proximité, de guide et de légitimité, d'honnêteté, de sincérité, de crédibilité, de responsabilité. Dans son entreprise de persuasion, Laurent Gbagbo met son auditoire en mouvement : il partage avec lui ses idées et ses émotions. Plus, l'auditoire est au cœur du discours et il participe activement au mandat. En effet, un observateur averti de la scène politique ivoirienne voit dans ces choix de l'orateur des clins d'œil à ses détracteurs. Certainement que ces phénomènes langagiers récurrents ont été sous-tendus par des stratégies programmées où l'orateur s'est inscrit dans un processus de production de significations sur lui et sur le monde car ne l'oublions pas, le mandat présidentiel de l'orateur a été émaillé de crises successives mettant en cause sa gouvernance. Les discours prononcés obéissent donc à une nécessité de repositionnement par des explications et par des justifications dans un pays divisé en deux pendant neuf années sur onze de gouvernance. La construction de l'ethos active alors plusieurs ressorts argumentatifs dont les corollaires sont la caractérisation axiologique, le transport empathique, la construction d'une proximité relationnelle presque fusionnelle de l'orateur avec son auditoire.

Dans un tel contexte, la production s'assimile à un euphémisme « inspiré(s) par le souci de bien dire, de parler comme il faut, de produire les produits conformes aux exigences d'un certain marché (…et) Ce qui oriente la production linguistique, (…) c'est l'anticipation des profits.»[18] On ne saurait douter qu'un orateur de l'acabit de Laurent Gbagbo mette à profit les possibilités à lui offertes par la langue pour servir ses desseins. Pour autant, la ténuité du corpus n'autorise pas à caractériser ces phénomènes comme une constante dans son discours ou comme la caractéristique majeure de son discours. Pourtant, sur des corpus plus importants, ce type d'analyse devrait déboucher sur la caractérisation d'un discours propre à un orateur donné ou alors de façon plus large la caractérisation d'un discours politique propre à une sphère culturelle donnée (le discours politique ivoirien ou le discours politique africain…)

[17] Rousseau (J-J), Les confessions. Livre I, 1712-1728, Tome 1. Launette, 1889.

[18] Bourdieu(P). *Langage et pouvoir symbolique*, collections « points Essais », Seuil, Paris, pp113-120.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy (R), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1999.

Amossy (R), *L'argumentation dans le discours,* Nathan, Paris, 2000.

Amossy (R), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale.* PUF, 2010.

Balatchi (R-N), « La référence personnelle dans le discours politique : JEeux et enjeux » dans ANADISS, Nr 1, aprilie 2006, pp57-76.

Bourdieu (P), *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, 2001.

Charaudeau (P), *Grammaire du sens et de l'expression,* Hachette, Paris, 1992.

Charaudeau (P), *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Vuibert, Paris, 2005.

Danon-Boileau (L), *Le sujet de l'énonciation* ; Ophrys, Paris, 1987.

Ducrot (O), *Le dire et le dit*, les éditions de minuit, Paris, 1984.

Guespin (L), *Nous, la langue et l'interaction,* Mots, 10, 1985, p. 45-63.

Hadermann (P) et AL. *La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens,* Revue Travaux de linguistique, n°54, De Boeck Université 2007.

Irigaray (L), *Parler n'est jamais neutre*, les éditions de minuit, Paris, 1985.

Kerbrat-Orecchioni (C), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, 1980.

Kerbrat-Orecchioni (C), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris, 2005.

Maingueneau (D), *Le contexte de l'œuvre littéraire, Enonciation, écrivain, société*¸ Dunod, Paris, 1993.

Mayaffre (D), *Paroles de président*, Champion, Paris, 2004.

Moroko (A S D), *Les stratégies argumentatives dans le discours de Laurent Gbagbo*, Mémoire de maîtrise, Université de Cocody Abidjan, 2009/2010.

N'Galasso (M M), sous la direction de, *Démocratie : le pouvoir des mots*¸ Politique Africaine, n°64, Karthala, Décembre 1996.

Riegel (M), Pellat (J-C), Rioul (R) *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2011.

Rousseau (J-J), *Les confessions*. Livre I, 1712-1728, Tome 1. Launette, 1889, pp 1-39.